



Mission Locale  
Bresse Louhannaise

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



*Vous accompagner,  
c'est notre mission.*

# Organisation 2024 MILOBL

[Mise à jour du 16.01.24]

2024



L'avenir

**EN CONFIANCE**

à la Mission Locale  
de la Bresse Louhannaise

MILOBL - Richard VALENTE

## EMPLOI FORMATION ORIENTATION VIE QUOTIDIENNE

Mission Locale de la Bresse Louhannaise 4 Promenade des Cordeliers 71 500 LOUHANS milobl@milobfc.fr www.milobl.fr 03.85.74.91.00



Cofinancé par  
l'Union européenne





## Sommaire

### Préambule

#### Présentation du modèle d'organisation du CEJ 2024

1. L'animation collective
2. La coordination
3. L'équilibre des portefeuilles
4. Le confort de travail

## Préambule

Notre mission locale a démarré en octobre 2023 une nouvelle organisation du CEJ et par la même occasion de l'ensemble de l'activité de l'association.

Cette organisation a été le fruit des démarches suivantes :

- Séminaire le 27 juin 2023,
- Analyse des réponses au questionnaire élaboré à l'attention de l'équipe,
- Temps d'échanges par le biais d'entretiens individuels en amont du séminaire du 12 septembre.

Le modèle d'organisation proposé a été issu des analyses concertées et a tenu compte également des positionnements individuels permettant d'apporter une réponse qui pourra évoluer et s'adapter au fil des besoins de l'association.

La phase de lancement passée, nous avons aujourd'hui des éléments que nous devons prendre en compte pour que cette organisation tienne compte de cette première phase et soit réajustée.

L'évolution des ressources humaines (cf. départs 2 salariées) nous conduit à faire en sorte que notre modèle d'organisation soit modifié pour continuer à améliorer notre capacité à équilibrer les charges de travail.

L'organisation 2024 proposée s'appuie donc autour de 4 enjeux :

- L'animation collective.
- La coordination.
- L'équilibre des portefeuilles.
- Le confort de travail.



## Présentation du modèle d'organisation du CEJ 2024

### 1. L'animation collective

2 mi-temps consacrés à l'animation collective du CEJ sont déclinés. Les 2 conseillères ont un portefeuille de jeunes en accompagnement diminué de moitié.

Ces mi-temps d'animation CEJ permettent la construction d'un socle d'ateliers chaque semaine sous la forme de demies-journées.

Chaque conseillère intervenant sur l'animation a en charge la construction d'un programme d'ateliers qui inclut chaque semaine automatiquement un équilibre dans les thématiques abordées.

- Un atelier "emploi"
- Un atelier "métier"
- Un atelier "communication" (savoir-être, codes de l'entreprise, socialisation, ...) ou un atelier "vie quotidienne" (cf. en alternance)

L'atelier "vie quotidienne" pourra aborder tout type de thématiques comme la santé, le logement, la mobilité, la culture, le sport, la citoyenneté, la confiance en soi, ...

En terme de logistique il convient d'assurer une régularité dans la démarche (Exemple : Une conseillère intervenant le matin, l'autre l'après-midi.)

Le quatrième et cinquième temps disponible sera consacré au suivi administratif et logistique de l'animation collective.

Pour chaque thématique sur laquelle la conseillère animant les collectifs n'est pas référente de la thématique **un contact privilégié sera effectué avec la référente pour l'associer et lui permettre au besoin et quand c'est possible sa participation.**



Plusieurs appuis peuvent se décliner :

- **L'appui des référents thématiques :**

- **Isabelle**, pour les thématiques ou actions Emploi/Entreprises,
- **Fanny**, pour la thématique ou actions handicap
- **Marion**, pour les thématiques ou actions Formation, 16-17 ans, Mineurs Non Accompagnés
- **Maryvonne**, pour les thématiques ou actions Logement, Orientation
- **Elise Bourgeois**, pour les thématiques ou actions Santé
- **Stéphanie**, sur des thématiques ou actions Loisirs/Sport/Culture/Citoyenneté
- **Justine**, pour les thématiques ou actions Mobilité
- **Sarah**, pour l'appui psychologique en direction des jeunes
- **Marie-Claude**, pour les thématiques ou actions Lutte contre l'illettrisme, FLE
- **Remplaçant(e) d'Elise**, pour les thématiques ou actions Lutte contre l'illettrisme, FLE, ateliers code de la route, ateliers numérique

=> **Ces référencements peuvent évoluer** dans la mesure où certaines référentes peuvent avoir envie de s'investir sur de nouveaux sujets.

Les références suivantes sont notamment disponibles : Loisirs/sport/culture/citoyenneté.

=> La dynamique d'action peut être renforcée par le biais du choix d'une thématique estimée comme particulièrement intéressante et laissant imaginer des **temps spécifiques de mise en oeuvre de projets**. (cf. **Justine**)

- **L'appui d'un volontaire en service civique : Elise Bottagisi** (Thématique : Lien avec les institutions)

La mission d'Elise se termine prochainement, mais nous pouvons effectuer un repérage de jeunes pouvant exercer une mission de ce type.



=> Via l'agrément Service civique, le réseau dispose de plusieurs thématiques d'intervention ou d'intermédiation possible :

- **faciliter le lien entre les jeunes et nos institutions\***,
- créer du lien entre les générations,
- favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap,
- créer du lien avec les personnes fragilisés,
- faciliter l'intégration des migrants sur le territoire,
- participer à un lieu de vie partagé,
- favoriser l'accès à la santé pour tous,
- encourager le "manger-bouger",
- encourager la mobilité des jeunes,
- encourager la mobilité internationale,
- lutter contre les discriminations et favoriser les égalités,
- **éduquer aux médias et aux nouveaux usages numériques\***,
- **lutter contre le décrochage scolaire\***,
- favoriser l'accès à la culture,
- encourager la préservation de l'environnement,
- sensibiliser aux comportements éco-responsables,
- valoriser la parole des jeunes à travers l'audiovisuel et les médias,
- transmettre la mémoire et l'histoire du territoire,
- s'engager pour les jeunes olympiques et paralympiques 2024 - génération 2024,
- soutenir les populations victimes de catastrophes naturelles ou de crises sanitaires,
- encourager la mobilité européenne

\*Certaines missions ont une approche plus généraliste et permettent une présence constante lors des ateliers MILO.



## 2. La coordination

La coordination du dispositif CEJ est un enjeu important pour permettre un meilleur suivi au quotidien.

Deux types de coordination existent :

- La **coordination globale**
- L'aide à la **coordination administrative**. (Un mi-temps)

La coordination globale doit permettre notamment :

- Le suivi des entrées.
- Le suivi des parcours.
- Le suivi des sorties.
- Le suivi du respect des attendus du dispositif (heures d'activité, ...).

La veille globale est effectuée par **la direction**. [Une fois par mois la réunion d'équipe du mardi sera consacrée à l'étude de ces points.]

Le suivi des calendriers d'actions/ateliers et de la logistique est assuré par **les organisatrices d'atelier**.

L'aide à la coordination administrative (**Anaïs**) doit permettre notamment :

- Le suivi de la complétude des dossiers.
- L'appui en direction de l'équipe pour assurer le respect des modalités administratives du CEJ (Exemple : temps de formation ou d'appui à la saisie administrative, préconisations en cas d'anomalies de saisie, ...)
- La saisie de certaines situations administratives sur I-MILO.
- La gestion des sanctions (convocation, saisies, ...).
- Les transmissions d'éléments à l'ASP.



### 3. L'équilibre des portefeuilles

L'organisation du CEJ peut être facilitée en permettant une mobilisation harmonisée.

La démarche suivante est proposée :

Toute l'équipe accompagnant des jeunes reçoit des jeunes en PACEA, en CEJ ou en 1er accueil.

Les **conseillères animant des ateliers CEJ** ont une **plage de premiers accueils** une fois par semaine chacune. Cette plage doit permettre de rééquilibrer de façon plus systématique les portefeuilles.

### 4. Le confort de travail

L'organisation du CEJ et le suivi global de l'activité sont complexes. Cette complexité et technicité pour ne pas rendre inconfortable le quotidien de travail doivent être prises en compte.

Cette prise en compte passe par quelques réflexes et modalités utiles :

- Limiter le **nombre d'ateliers** à 6 par semaine pour intégrer des temps dédiés à la logistique. (Respecter une formule d'ateliers d'1h30 à 2h maxi en évitant les journées complètes déséquilibrant les thématiques et générant + de fatigue physique et mentale.)
- Utiliser de manière plus importante les **PMSMP**.
- Etre vigilants sur les **planifications de rendez-vous** et sur les plages de nouveaux accueils.
- **Sanctuariser les temps administratifs** de suivi des heures d'activité sur le CEJ. (1 fois/semaine)

Les projets de **formation** sur le thème de la gestion du stress, la gestion des priorités et sur la communication seront des outils à part entière.

## Conclusion

Cette organisation s'alimentera régulièrement de nos travaux et de nos idées pour être la plus efficace possible.

L'équipe a tous les talents pour ce cap !! Alors, merci !!!



Présentation du modèle d'organisation du CEJ 2024

## Synthèse du modèle

475 JDI  
 5.2 CISP/CP  
 92 JDI par CISP/CP

150 CEJ  
 5.2 CISP/CP  
 29 CEJ par CISP/CP

